



Délimitation des plans d'aménagement particulier "quartier existant" - PAP QE

Type de zone	spécificités	Logement (à maximum)
PAP QE - Zone d'habitation 1	HAB-1 • a	a = 2 b = 4
PAP QE - Zone d'habitation 2	HAB-2	
PAP QE - Zones mixtes	MIX-u MIX-v MIX-r	
PAP QE - Zone de bâtiments et d'équipements publics	BEP	
PAP QE - Zone de bâtiments et d'équipements publics - type 1	BEP-1	
PAP QE - Zones d'activités économiques	ECO-c1 • a ECO-c1 • b ECO-c2 ECO-r ECO-n	
PAP QE - Zone spéciale "Rue d'Esch"	SPEC-RE	
PAP QE - Zone spéciale "Minett-Kompost"	SPEC-MK	
PAP QE - Zone spéciale "Foeltz"	SPEC-F • a SPEC-F • b	
PAP QE - Zone spéciale "station-service"	SPEC-S	
PAP QE - Zone de sport et de loisir	REC • a REC • b	
PAP QE - Zone de jardins familiaux	JAR	

- Délimitation des PAP approuvés - voir partie écrite PAG
- Secteur protégé de type "environnement construit" - C à titre indicatif
- Construction à conserver (1)
- Gabarit d'une construction existante à préserver (1)
- Alignement d'une construction existante à préserver (1)
- Petit patrimoine à conserver (1)
- Délimitation de la zone verte à titre indicatif (PAG projet, octobre 2020)

Fond de plan: Administration du Cadastre et de la Topographie
Plan cadastral numéroté (PCN) - Exercice 2018
Source: (1) Service des sites et monuments culturels, M. Mandersgrange et J.-B. Nils, le 10 septembre 2019
Modifié sur base de l'avis de la Commission d'Aménagement (N° Réf.: 38C/020/2019 du 29 avril 2020) et des réclamations.

Commune de Mondercange

Plan d'aménagement particulier "quartier existant" - PAP QE
Plan de repérage

vote du conseil communal (octobre 2020)

- Modifié suivant:
- les réclamations
 - l'avis de la Commission d'Aménagement du 29 avril 2020, N° Réf. : 38C/020/2019
 - l'avis du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable du 27 février 2020, N° Réf. : 89112

Zeyen - Baumann - aménagement urbain

PROJET DE PLAN D'AMÉNAGEMENT PARTICULIER - PAP QE - Échelle 1:2.500